

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 juin 2008 à 21 heures

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Annie MAHIEUX, Marie-Aimée THERME, Dany DECAVATA, Georges LEMOINE, Jacqueline MIELLE, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, André AUDIBERT, Laurence RIEU.

Excusés : Jacques MATHIEU, Louis CODER.

Secrétaire de séance : Jean-Rémi DURAND-GASSELIN.

ORDRE DU JOUR

I Election des délégués aux élections sénatoriales du 21 septembre

Information :

- le ministère de l'intérieur demande à tous les conseils municipaux de France de se réunir ce vendredi 27 juin pour cette élection, dont les résultats doivent être transmis avant 20h à la préfecture. Comme d'autres communes du canton, le conseil n'a pu se réunir qu'à 21h.

- les sénateurs sont élus pour 9 ans, et renouvelés par tiers des départements tous les 3 ans. Les sénateurs de l'Ardèche sont actuellement Mrs Henry Torre et Michel Teston.

Décision :

Sont élus à l'unanimité comme délégué du conseil municipal Pascal WALDSCHMIDT, et comme suppléants Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN.

II Délibération de maîtrise de l'affichage publicitaire

Information :

- Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche incite les collectivités territoriales à maîtriser les affichages publicitaires, en créant par exemple des zones d'affichage. La Communauté de Commune a constitué un groupe de travail pour préparer une réglementation sur ce sujet, et demande l'accord des communes membres sur cette action.

Décision : adopté à l'unanimité.

III Délégués du conseil au Syndicat intercommunal du canton de Valgorge

Information :

- ce syndicat intercommunal regroupe les communes du canton pour gérer la Médiathèque intercommunale et le Centre Social Rural Intercommunal. En réunion le 14 mars, le conseil avait désigné un délégué et un suppléant, alors que les statuts de ce syndicat demandent 2 délégués et un suppléant.

Décision :

Sont élues à l'unanimité déléguées Annie MAHIEUX et Dany DECAVATA, et suppléante Laurence RIEU.

Questions diverses et informations

- Délai d'intervention des pompiers

Information :

Le 13 juin au soir, une demande d'intervention a été faite aux pompiers (tél : 17) pour une personne âgée de la commune ayant un malaise cardiaque. L'ambulance est arrivée plus de 3 heures après l'appel. Ce long délai aurait pu avoir des conséquences graves, et n'est pas à la hauteur de ce qu'on attend de ce service public.

Décision : le maire écrit au Centre départemental de secours pour avoir des informations sur les causes de ce retard.

- Toît de l'église.

Information : la récente intervention de l'entreprise MALCLES a été efficace. Celui-ci signale que d'autres parties de la toiture sont en mauvais état. Le conseil connaît ce dossier et constate la difficulté à trouver une entreprise compétente pour restaurer ce type de lauze.

- **Goudronnage des routes** : le syndicat intercommunal de voirie effectuera les goudronnages à partir de fin août.

- **Plan Local d'Urbanisme** : dernières retouches demandées au cabinet d'architecte avant transmission du document aux services de l'état. L'enquête publique aura lieu à l'automne. Le projet est consultable à la mairie, et sera disponible sur le site internet de la commune (adresse ci dessous).

- **Comité communal des feux de forêts** : le vendredi 11 juillet à 18h, réunion de mise en place de l'été. Par le Service départemental d'Incendie et de Secours, la commune a un nouveau 4x4 de marque Cournil, équipé d'un gyrophare, d'une radio, d'un réservoir et d'une lance.

- **Le Centre Social Rural Intercommunal** a entamé un diagnostic des besoins. Il questionne sur les attentes des communes en matière de politique et d'équipements pour la jeunesse.

- **La Communauté de commune du Pays Beaume Drobie** prépare son élargissement. Le conseil participe à un groupe de travail de la CdC, qui prépare l'adhésion de nouvelles communes dont Rosières, Lablachère, Laurac. Ces adhésions seraient décidées en fin d'année.

- **Concert du 19 juillet / Emilie Loiseau**

L'organisateur est l'association l'Art Scène, de Payzac. A Beaumont, le Collectif du Ron Purri accueillera les musiciens et organisera un stand de restauration. Le maire prendra les arrêtés nécessaires relatifs à la bonne circulation des voitures et des personnes.

- **Réunion Publique d'Information : samedi 2 août à 10h**, organisée par le conseil municipal à l'attention des habitants.

- **Banquet communal : samedi 9 août** en soirée.

Fin de séance : 22h20

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com ,
où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie
(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses)
peuvent le demander par courrier électronique

Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers